

Cérience
L'AGRONOME SEMENCIER

VITALIANZ R Luzerne

INOCULUM pour Luzerne

**FAVORISE LA NODULATION
ET AMÉLIORE LA FIXATION DE L'AZOTE ATMOSPHÉRIQUE**



VITALIANZ R Luzerne

Composition :

Préparation bactérienne de Sinorhizobium meliloti souche 2011: minimum $2.5 \cdot 10^5$ germes par mg de produits

Support tourbe- strérile

Dose :

- 1 dose de 200 g pour 20kg de semences (envrion 1 ha)

SES ATOUTS

- Utilisable en agriculture biologique en conformité avec le règlement CE 834/2007



- Précautions d'emploi :

- Conserver les semences inoculées dans un endroit frais à l'abri de la lumière directe du soleil, et semer dans les 4 heures suivant l'inoculation.

Si le semis ne peut avoir lieu dans la journée, inoculer à nouveau les semences

- Ne pas stocker le sachet à + de 25°C -

Tout sachet ouvert doit être utilisé dans les 24 heures



• Inoculation Liquide :

Dans un récipient propre, mélanger vigoureusement Vitalianz R Luzerne à un volume d'eau approprié (eau non chlorée - 0.5 L maxi par dose de 200 g) et bien agiter jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeau.

Verser cette préparation obtenue sur les semences de lupin et mélanger soigneusement jusqu'à ce qu'elles soient couvertes uniformément.

POUR QUELLES SITUATIONS ?

Printemps	Automne

VITALIANZ R LUZERNE contient Sinorhizobium meliloti - Homologation: AMM MFSC 1180249 - Homologué et fabriqué par : Jouffray drillaud 86170 Cissé - France- Distribué par Cérieance, route de la ménitrié 49250 Beaufort en Vallée France www.cerience.fr



Conditionnement :
Sachet de 200 g



Route de la Ménitrié - Beaufort-en-Vallée -
49250 BEAUFORT EN ANJOU - FRANCE
Tél : + 33 (0)241 796 320
www.cerience.fr

2021 • Document non contractuel.
Les informations contenues dans ce document ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions pédoclimatiques et culturales.